

Hauts-de-France, Somme
Ault
Bourg-d'Ault
rue Ernest-Jamart

La digue du Bourg d'Ault

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001230

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2003, 2015

Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde, enquête thématique régionale Villégiature et tourisme en Picardie

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : digue

Parties constituantes non étudiées : casino, cabine de bain

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : . non cadastré

Historique

Le bourg d'Ault a dû de tous temps faire face aux assauts de la mer. Avec l'apparition des bains de mer et les installations construites au plus près de l'eau (casino, établissement de bains), les besoins de protection sont décuplés. Un épi de bois est construit dans la partie nord de la plage dès le début du 19^e siècle, restauré une première fois en 1838 puis en 1850 (source : Monborgne). Sa fonction était de favoriser l'accumulation de galets en empêchant les lames de venir se briser contre le terre-plein.

En 1895, le brise-lame est à nouveau détruit, et en 1908, il est décidé de le reconstruire en béton, devant le casino, sur une longueur de 11 mètres. Parallèlement, le casino, jusqu'alors construit sur un terre-plein naturel, est protégé par un terre-plein maçonné.

Mais à partir des années 1920, le niveau de la mer ne cesse de monter et les protections demeurent inefficaces lors des fortes tempêtes : en 1926, le brise-lame en maçonnerie est détruit, en 1931, la partie du brise-lames en charpente situé sous le casino est emporté, ayant pour conséquence la destruction du terre-plein sur une longueur de 30 mètres et une profondeur de 15 mètres. Il est alors prévu de remplacer le brise-lame par un ouvrage en béton, mais les mauvaises conditions météorologiques retardent les projets : une solution provisoire est adoptée en 1932, consistant en une protection en charpente dont le niveau supérieur, courbé, protège une plate-forme arrière en galets (projet de Dallery). Afin de financer ces travaux, l'ingénieur des Ponts et Chaussées envisage de faire participer la Société privée propriétaire du casino du Bourg-d'Ault dans le cas où tous les financements ne sont pas trouvés [voir annexe 1]. En 1933, les subventions accordées pour la réparation du brise-lame sont affectés à divers travaux d'urgence de défense contre la mer : bétonnage de la base du brise-lame du casino, prolongement d'épis, construction de nouveaux épis. C'est une course contre les éléments qui s'amorce : en février 1934, le brise-lame en charpente du casino est éventré, avant que les travaux de bétonnage aient pu être réalisés.

Au cours de la seconde guerre mondiale, les protections ne sont plus entretenues, et après 1945, il est nécessaire de tout reconstruire : en amont du nouveau casino est construite une large plate-forme en béton.

Période(s) principale(s) : 19^e siècle, 2^e quart 20^e siècle, milieu 20^e siècle

Description

La digue consiste en un dispositif défensif (murs de soutènement), qui comprend un système de distribution de la plage en contrebas (escaliers et coursières). Elle forme aussi un terre-plein pour la salle des fêtes. Des terrasses en béton, protégées par des épis, sont aménagées à sa base.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Statut, intérêt et protection

La digue actuelle est moins un espace de promenade que de défense contre la mer. Située en contrebas de la falaise, elle ne laisse voir que la plage, les activités liées au casino et à la rue commerçante n'étant pas perceptibles. La digue de protection est accessible par des escaliers et une rampe d'accès, protégée par des garde-corps.

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 453. **Ault, travaux communaux** (1870-1939). dossier réparation du brise-lames (1894-1895, 1908)
- AD Somme. Série O ; 99 O 452. **Ault, travaux communaux (1870-1939)**. dossier casino (1879-1929)

Documents figurés

- **18 - Ault, la plage à marée haute**, carte postale, par Maurice Lévêque photographe éditeur, 1er quart 20e siècle (coll. part.).
- **Projet de parachèvement d'attente de la réparation provisoire, profil en travers**, par Dallery ingénieur des Ponts et Chaussées, 26 mars 1932 (AD Somme ; 99 O 452).
- **433-68, Ault (Somme), vue aérienne de la plage**, carte postale, par Cim éditeur, 2e moitié 20e siècle (coll. part.).
- **7566, Ault (Somme), vue aérienne, la plage** (inscription au verso), carte postale, par Cim éditeur, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

Bibliographie

- MONBORGNE, Jean. **Histoire du bourg d'Ault**. Luneray : Editions Bertout, 1989. p. 274

Annexe 1

Rapport de Dallery, ingénieur des Ponts et Chaussées, sur la possibilité de réclamer une participation financière à la Société privée propriétaire du casino si les travaux de réfection du brise-lames ne sont pas effectués, 21 janvier 1932 (AD Somme : 99 O 452).

Le terre-plein détruit, c'est par voie de conséquence immédiate, la démolition des installations aménagées par la commune ; l'escalier en ciment des rampes d'accès à la Grande Rue d'Ault, et l'établissement de bains, c'est la falaise menacée en ce point, l'Esplanade de la plage vouée à la destruction, de même les habitations en bordure de cette esplanade privées d'accès, elles-mêmes menacées, etc. Mais déjà, la démolition par la mer du terre-plein et des accès de la Grande Rue à la plage, ce serait la suppression à peu près complète de la plage d'Ault et de sa fréquentation. Tout cela est d'apparence toute locale. Il n'en est pas moins vrai que des conséquences d'ordre général

s'ensuivraient. L'abandon de la plage d'Ault entraînerait en effet la diminution sensible du commerce provoqué par la saison balnéaire et la diminution considérable des impôts que l'État retire de la commune d'Ault et de ce commerce balnéaire. Il paraît en effet assez important de noter que le seul impôt sur le chiffre d'affaires perçu annuellement dans la commune d'Ault s'élève au total d'environ 250.000 frs sur lesquels les deux tiers sont afférents à la durée de la saison balnéaire. On voit par là que les travaux projetés, d'un intérêt local évident, auraient aussi une répercussion d'ordre général qui n'est pas négligeable.

Avis favorable de faire participer la Société, étant donné que la fréquentation du casino et cet établissement lui-même ne pourraient subsister si l'on ne maintenait pas le terre-plein à l'abri duquel le casino est édifié.

Illustrations



Digue ou terre-plein du casino au début du 20e siècle, carte postale (coll. part.).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20038000566NUCAB



La digue en cours d'aménagement, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000099NUCAB



La nouvelle digue, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000097NUCAB



La digue en amont du casino.

Phot. Elisabeth Justome
IVR22_200380005438NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Le front de mer du quartier balnéaire du Bourg-d'Ault (IA80001231) Hauts-de-France, Somme, Ault, Bourg-d'Ault

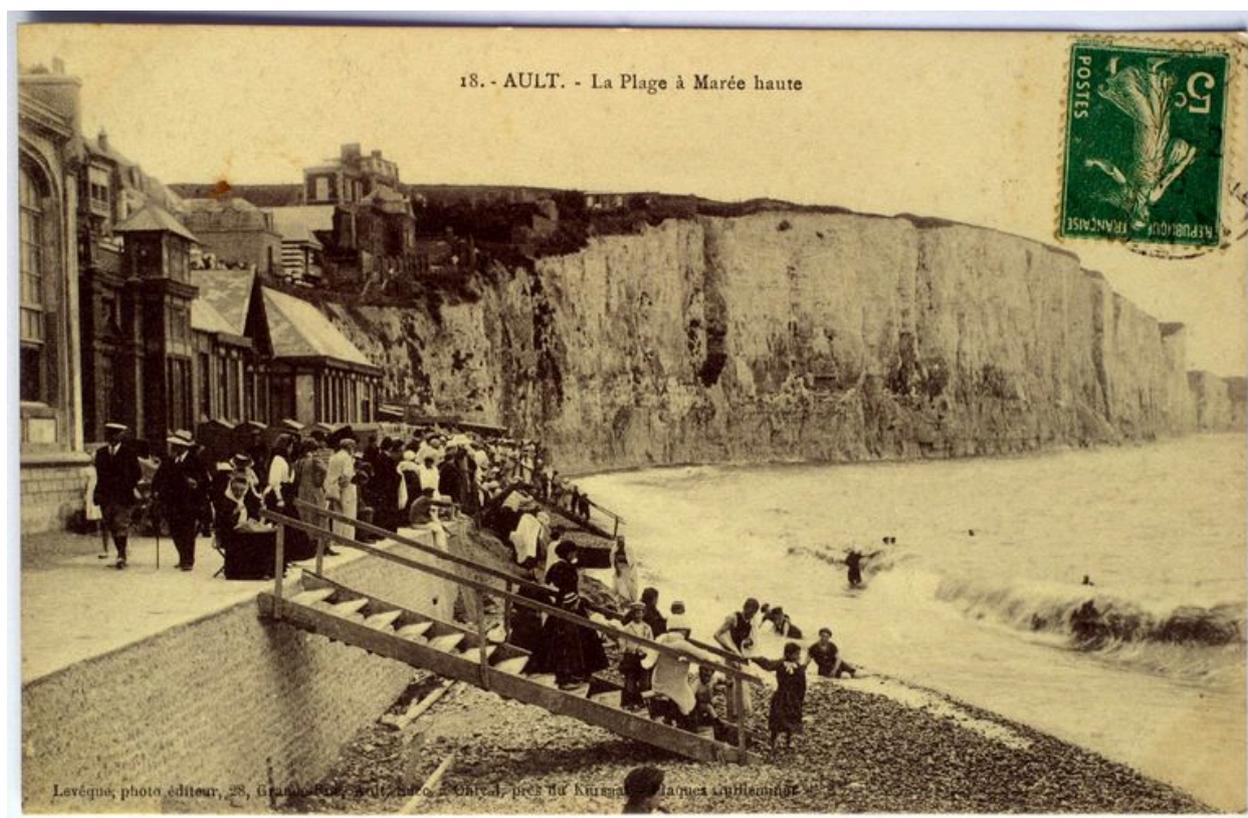
Dossiers de synthèse :

Les ensembles, édifices et ouvrages d'art du génie civil de la Côte picarde (IA80001524)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI



Digue ou terre-plein du casino au début du 20e siècle, carte postale (coll. part.).

IVR22_20038000566NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPi ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La digue en cours d'aménagement, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000099NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La nouvelle digue, carte postale, 3e quart 20e siècle (coll. part.).

IVR22_20048000097NUCAB

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La digue en amont du casino.

IVR22_20038005438NUCA

Auteur de l'illustration : Elisabeth Justome

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation